

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2011

LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2012 - (n° 3790)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 57

présenté par
M. Bur-----
ARTICLE 19

À l'alinéa 93, substituer aux mots :

« une des »

les mots :

« un des droits, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.